

NOUVEL
AGENDA
DÉTACHABLE

QUARTIER NORD

Une crèche nouvelle génération

PAGES 12/13

STUDIO DE CREATION

Conception de tous vos projets de communication institutionnelle, de promotion des ventes et de packaging produits (logos, plaquettes, catalogues, dépliants, mailings, calendriers, livrets, plans, étiquettes...).

Impression Offset

Presse Offset dernière génération intégrée dans le flux de production avec gestion et contrôle automatisés de l'encre.

Impression Numérique

Pour tous vos travaux de petite et moyenne série

Façonnage / Routage

Pliage - Brochage - Piqûre - Découpe - Vernis UV - Pelliculage Or à chaud - Mise sous pli - Adressage - Routage...

NOTRE FORCE :

La Maîtrise complète de la chaîne graphique.
Le Respect de l'environnement et de la gestion durable.



Créateur d'impression

mont de marsan

11 boulevard Jean Lacoste

Contact Commercial - Bertrand AUBAN

Tél. 05 58 75 22 22 - Fax 05 58 06 00 12

Email : castay.imprimerie@orange.fr



pages 4 / 11 ► actu

Page 4 > Le CCAS propose le transport à la demande

Page 5 > La bibliothèque déménage

Page 6 > Grippe A : assurer le service public

Page 7 > Écoles : les chantiers de l'été

Page 8 > Bientôt une aire de jeux à Nahuques

Pages 10-11 > Tour d'horizon des chantiers voirie

pages 12 / 13 ► dossier

Pages 12/13 > Quartier NORD

Le projet de crèche se concrétise

pages 14 / 22 ► mag

Pages 14/16 > Madeleine

Côté nuit, côté jour, côté passion

Pages 17 > Arte Flamenco

Pages 18-19 > Le Forum des associations

Page 20 > La bibliothèque sort son trésor

Page 21 > Bientôt l'expo Marty

Page 22 > Etat civil + agenda sportif

Supplément pages centrales ► l'agenda détachable

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Mercredi 7 octobre, 20h : Maison des Sports

Jeudi 22 octobre, 20h : Bar «Le Vincennes» - 55, avenue du Maréchal Foch

Jeudi 5 novembre, 20h : Maison des Associations - Bd de Candau

Jeudi 11 novembre, 20h : Bar des Sports - Place Stanislas Baron

www.montdemarsan.fr

La rédaction remercie les annonceurs et les personnes qui ont participé à la parution de ce numéro. MZM a été préparé par le service communication de la mairie de Mont de Marsan.

Directrice de la publication : Geneviève Darrieussecq

Rédacteur en chef : Bernard Moncoucy

Rédaction : Pascal Larrazet, Céline Dodon, Krystel Szyputa, Agnès Perronet

Publicité : Fabien Devechi

Conception graphique : Monsieur Formydale communication

Photographies : Studio Ernest, service communication, Services techniques, Régie des eaux, musée Despiau-Wlérick, Chambre des métiers, Communauté d'agglomération du Grand Dax, DR

Imprimeur : Lacoste-Roque, imprimé sur papier PEFC

(gestion forestière durable certifiée) avec des encres à base végétale (vernis et diluants)

Distribution : Mairie de Mont de Marsan

Tirage : 17.000 exemplaires (20.000 exemplaires pour l'agenda intérieur)

Dépôt légal : septembre 2009

L'école, une priorité

L'école est un lieu essentiel d'apprentissage et de socialisation pour nos enfants.

Au début du mois de septembre, 2.650 écoliers ont fait leur rentrée scolaire dans les douze écoles maternelles et les onze écoles primaires de la ville. Ils ont été accueillis par 118 enseignants et 121 agents municipaux. Une classe supplémentaire a été ouverte à l'école primaire du Pouy. Nos écoles doivent être des lieux de vie et de travail agréables et bien équipés.

Durant l'été 500.000 euros de travaux ont été effectués dans les différents groupes scolaires. L'informatisation des classes a été complétée à hauteur de 30.000 euros, 15.000 euros supplémentaires ont été budgétés pour l'achat de photocopieurs et 15.000 euros pour l'acquisition de livres correspondant aux nouveaux programmes scolaires. L'étude programmatique du groupe scolaire Saint Médard a été lancée.

Notre volonté doit être à la hauteur de notre devoir vis-à-vis de l'école publique et de l'avenir de tous nos enfants. Notre volonté est aussi forte vis-à-vis de la petite enfance.

Vous découvrirez dans ce journal le projet retenu pour la nouvelle crèche du Peyrouat qui sera la première réalisation sur le quartier du projet de rénovation urbaine. Un dossier élaboré avec les professionnels de la petite enfance : bâtiment à énergie passive, accueil de 60 berceaux, implantation dans le même temps de la bibliothèque

Marque Pages...
Les travaux débiteront début 2010.

Les gros dossiers de transformations urbanistiques de la ville sont en cours d'étude mais les équipements importants pour notre vie quotidienne font aussi partie de nos priorités. Parmi ceux-ci, la bonne nouvelle de l'été est venue du ministère de la Défense qui nous a accordé une dérogation permettant la construction du crématorium à côté de l'actuel funéraire, route de Canenx. La programmation de cet investissement a été immédiatement lancée.

Bonne rentrée à vous tous.

Télex

Semaine des entrepreneurs à la Chambre de commerce et d'industrie des Landes, du 28 septembre au 2 octobre >>> Alain Lambert, nouveau directeur du CDDP - Centre départemental de documentation pédagogique >>>



Nouveau : le transport à la demande du CCAS

Ce service a pour but d'aider les personnes âgées dans leurs déplacements, dans un cadre sécurisant et convivial.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mont de Marsan a ouvert le 1er juillet 2009 un nouveau service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées résidant sur le territoire de la commune. Ce service est ouvert à tous les Montois, dès lors qu'ils emploient une aide à domicile salariée du CCAS. En effet, le transport s'effectue dans le véhicule de cette dernière. L'aide à domicile accompagne en permanence la personne âgée dans ses déplacements. Sont concernés tous les petits déplacements de proximité : courses, banque, cimetière, cabinet médical ou de radiologie, poste etc.

convivialité chère aux personnes âgées s'ajoute la sécurité rendue possible par la présence d'un accompagnateur pendant toute la durée du trajet. Le service est facturé sur la base de 0,35€ par kilomètre.

Renseignements et inscription : CCAS, 375 avenue de Nonères
Tel : 05 58 46 64 40

► Prime de rentrée scolaire du CCAS
Accordée aux enfants dont l'un des parents est inscrit comme demandeur d'emploi ou bénéficiaire du RMI au cours de l'année 2008, la prime de rentrée scolaire du CCAS de Mont de Marsan concerne les enfants nés entre le 1/09/2003 et le 1/09/2006 et/ou scolarisés en école maternelle. La prime est accordée pour chaque enfant, en fonction des ressources imposables du foyer. Le montant de la prime est fixe, d'un montant de 50€, elle est versée sous forme de chèque service habillement. Les personnes susceptibles de remplir les conditions pour bénéficier de cette prime doivent prendre rendez-vous au CCAS (375 avenue de Nonères, 40000 Mont de Marsan, tel 05 58 46 64 40) avant le 15 novembre 2009.

Objectif : aider au maintien à domicile des personnes âgées

Le but recherché par le CCAS est de contribuer au maintien à domicile le plus longtemps possible des personnes âgées, en facilitant leurs déplacements grâce à un service de proximité. L'utilisation des véhicules légers répond mieux aux besoins des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite. A la

▲ Deux lycées montois rénovés par la Région

Le maire de Mont de Marsan, Geneviève Darrieussecq, également conseillère régionale, et Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, ont visité début septembre les deux lycées montois, Charles-Despiau et Frédéric-Estève. Le premier a fait l'objet d'importants travaux (19 millions d'€) de mise hors d'eau, de mise en sécurité et de réfection des couvertures pour corriger les dégâts causés par le passage de la tempête Klaus. Lors de cette visite, il a été présenté un projet d'installation d'une surface solaire photovoltaïque sur la toiture réfaite du bâtiment.

Le lycée des métiers de l'Automobile Frédéric-Estève a fait quant à lui l'objet d'une restructuration des ateliers et de la demi-pension pour un coût total de 19,8 millions d'€. Cette opération, menée en démarche Haute Qualité Environnementale (HQE), présente l'originalité d'être conçu pour une utilisation conjointe avec le CFA "pôle métiers de l'automobile", dans un objectif de synergies et de mutualisation des locaux et équipements. Actuellement route de Sabres, le CFA déménagera en effet à terme à Saint-Médard dans de nouveaux locaux voulus par la Chambre des métiers, sur un terrain gracieusement mis à disposition par la Ville de Mont de Marsan.



(brèves en vrac)

Le Département lance 15 lignes bus à 2 €

Après le coup d'envoi de la ligne Express entre Mont-de-Marsan et Dax en mars, celui de la ligne Biscarrosse / Facture en juillet, le Conseil général des Landes a lancé en septembre XL'R, son nouveau réseau de transport interurbain, d'abord avec 15 lignes exploitées par la RDTL (avec les 2 existantes). Ultérieurement et progressivement, une dizaine de nouvelles lignes pourraient être mises en service pour une desserte optimale du département.

- Les 15 lignes du réseau XL'R :
- Ligne 1 : Mont de Marsan / Dax.
 - Ligne 2 : Hagetmau / Mont de Marsan.
 - Ligne 3 : Hagetmau / Dax.
 - Ligne 4 : Saint-Sever / Dax.
 - Ligne 5 : Soustons / Bayonne.
 - Ligne 6 : Vieux Boucau / Dax
 - Ligne 11 : Biscarrosse / Facture
 - Ligne 13 : Mimizan / Sabres
 - Ligne 21 : Tartas / Dax
 - Ligne 22 : Mugron / Mont de Marsan
 - Ligne 23 : Castets / Dax
 - Ligne 24 : Sabres / Mont de Marsan

- Ligne 26 : Biarrotte / Bayonne
- Ligne 27 : Peyrehorade / Dax
- Ligne 28 : Amou / Orthez

Journée de la Sécurité intérieure

Elle se déroulera cette année le samedi 10 octobre place Saint-Roch en présence de stands (commissariat de police, Croix-Rouge, Prévention routière etc.). Après l'an passé une démonstration d'incendie dans un immeuble, les sapeurs-pompers du SDIS 40 feront aussi le matin vers 10h30 au niveau du pont des Droits de l'Homme, un exercice grandeur nature de désincarcération de victimes dans un véhicule tombée dans la Midouze.

Salon Studyrama à Pau

Le monde de l'enseignement supérieur ouvrira bientôt ses portes aux futurs bacheliers du Sud-Aquitaine et du Grand Adour. Leur préoccupation majeure à tous : l'orientation. Université, école, formation en alternance, cursus à l'étranger ? Quelle formation pour quel métier ? Que faire après un Bac + 2 : poursuivre ses études ou entrer dans la vie active ? Comment se réorienter après une année d'échec ?

La biblio traverse la place et change d'époque

D'après les usagers, le déménagement au mois d'août de la bibliothèque municipale est une réussite. Mise en valeur du fonds, nouveau classement, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite etc. donnent envie de venir ou revenir à la bibliothèque. Venez en juger vous-même !

Salles plus lumineuses et mieux aérées, livres rangés par sujets et centre d'intérêts donc plus accessibles qu'auparavant, ambiance accueillante, espaces mieux organisés, "plus facile d'accès"... : de l'avis général du public, la "nouvelle" bibliothèque est une réussite. Ce qui est confirmé par sa fréquentation depuis sa réouverture. Ce déménagement a demandé plusieurs mois de travail au personnel de la bibliothèque pour le réfléchir et le préparer. Un travail finalisé en collaboration avec les agents du parc technique lors des trois semaines d'août, qui ont servi au déménagement physique des milliers d'ouvrages comme du matériel de rayonnage ou d'accueil. Les employés des trois bibliothèques montoises ont ensuite organisé l'agencement et la présentation des différents fonds.

Un fonds de 18.000 livres à présent plus accessible

La finalité de ce déménagement est de proposer en priorité aux lecteurs un lieu accessible à tous, mais aussi des collections "aérées" dans un ensemble organisé

propice à toutes formes d'usage, recherche, emprunt d'ouvrages, lecture loisirs, découverte... pour une meilleure appropriation et une meilleure visibilité intra et extra muros de ce nouvel outil culturel. D'entrée les espaces revues, références, actualités et bandes dessinées ont trouvé leurs marques. Pour les 18.000 romans et documentaires (70% de l'ensemble des collections), il a été choisi une nouvelle présentation regroupant les disciplines par centres d'intérêt. Elle met ainsi davantage en lumière le fonds, jusque-là éclaté par une classification par trop rigide, et favorise son exploration de fonds. Ainsi les littératures française et étrangère jouxtent les romans classiques et contemporains, eux-mêmes suivis des récits de voyages ; le fonds local constitue avec ceux de la taumachie et du flamenco un triptyque cohérent etc. Avec ce déménagement, une page de l'histoire de la bibliothèque municipale est tournée. Ce lieu culturel, mais aussi social et institutionnel, est une préfiguration de la future médiathèque communautaire et traduit la volonté culturelle de la municipalité en faveur du livre et de la lecture.



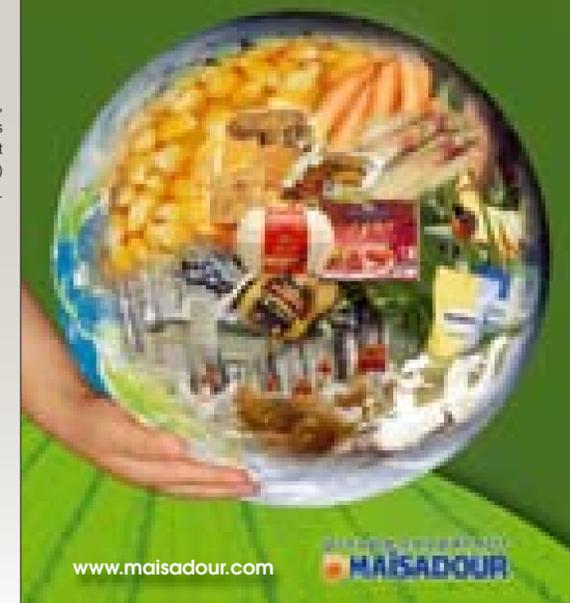
▲ ▼ Néo-Montois en mairie

Pour la première fois à Mont de Marsan, la Ville a organisé une rencontre entre le maire et le conseil municipal et les nouveaux arrivants. Un moyen convivial d'accueillir ces néo-Montois (234 nouvelles familles se sont installées depuis janvier 2009 !), pour qu'ils fassent connaissance avec leurs élus et les services de la Ville. Pour ce faire, une large documentation leur a été distribuée, dont la nouvelle édition du Guide pratique de Mont de Marsan, sortie de presse le jour même !



Parce qu'un engagement ne se conçoit que dans la durée, le Groupe Coopératif Maisadour s'implique dans le développement durable depuis déjà de longues années.

C'est pour cela que nous avons... Le sens de la Terre



Geneviève Darrieussecq et Jean-Pierre Bidau, chargés des politiques de transport aux Communautés d'agglomération du Marsan et du Grand Dax, présentent à la presse avec Christian Cazade (Conseil général des Landes) le programme de la Semaine de la Mobilité 2009.

(brèves en vrac)

Le Salon des Etudes Supérieures de Pau Studyrama est là pour répondre à ces questions. Organisé en association avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour donne la possibilité aux futurs bacheliers et étudiants (de Bac à Bac +5) de découvrir de nombreux établissements (110 exactement, pour 250 formations post-bac), d'échanger avec les professionnels et de se repérer parmi la multitude de formations existantes.

Samedi 28/11, 10h-18h, Parc des Expositions à Pau

Le Marsan présent pendant la Semaine de la Mobilité

Parce qu'ils considèrent les transports en commun comme une réponse adaptée aux enjeux auxquels notre société doit faire face, les élus de la Communauté d'agglomération du Marsan ont souhaité participer à la Semaine européenne de la Mobilité, aux côtés de l'agglomération du Grand Dax et du Conseil général des Landes et de l'agglomération. En instaurant la gratuité sur le réseau de transport de l'agglomération du 16 au 19 septembre, l'idée est sensibiliser la population à l'utilisation des transports en commun. Un évènement ponctuel sachant que

les enjeux induits par les problématiques de déplacement, en termes d'aménagement et d'environnement, doivent faire l'objet d'une réflexion globale sur l'organisation des déplacements. C'est pourquoi la communauté d'agglomération du Marsan a lancé l'élaboration d'une Politique Globale des Déplacements (PGD), et vient de confier une étude à un prestataire spécialisé (ITER) pour définir les principes des transports de personnes et de marchandises (circulation et stationnement) sur le territoire de l'agglomération, en prenant en compte la totalité des modes de déplacement (piétons, cycles, véhicules particuliers, transports urbains et non urbains).

**PAPIER, VERRE
JE LES AMÈNE EN BOÎTE**
96 CONTENEURS VERRE & PAPIER

ENTRÉE GRATUITE

Rens. : 05 68 06 74 74 (Sicton)
www.montdemarsan.fr
accueil mairie

Grippe A : la Ville s'organise

L'évolution de la grippe A/H1N1 est une inconnue mais implique une vigilance accrue dans l'organisation du service public et de l'information à la population.

La demande des services de l'Etat, la Ville a produit un document écrit présentant l'ensemble des procédures applicables dans chaque service afin d'assurer la continuité du service public et les missions prioritaires : le Plan de Continuité des Activités (PCA).

Face à une pandémie dont les conséquences sanitaires seraient limitées mais qui pourrait entraîner, au moment du pic potentiel, une vague d'absence dans les services, l'objectif est d'assurer un fonctionnement de la mairie le plus proche possible des conditions normales.

Ainsi, il pourrait être demandé à certains services d'en renforcer d'autres en cas de besoins.

Les agents de la mairie, non contaminés, seraient alors redéployés vers d'autres services afin d'assurer les missions essentielles de service public.

En conséquence, en cas de pandémie, les services suivants, dits « prioritaires », resteraient ouverts :

- État civil
- Scolarité
- Police municipale
- Finances

Certains services, comme le pôle culture ou le service des sports, pourraient être amenés à fermer en cas de fort absentéisme.

Par ailleurs, la Ville a commandé 50.000 masques "anti-projection" et 10.000 masques de type FFP2. Ces masques sont mis à disposition des agents en contact avec le public. L'accueil de la population continuera donc même en cas de pandémie.

Informers les Montois

Afin de tenir les Montois informés pendant la possible pandémie, la Ville mettra en place un site Internet et un numéro vert dédiés pour apporter des réponses aux questions des habitants (notamment pour les missions du CCAS et pour le suivi des écoles), à l'image de ce qui s'est fait lors de la tempête de janvier dernier.

BON À SAVOIR

Dans les écoles

Ce sont les préfets, représentants locaux du Gouvernement, qui décident de fermer et de rouvrir les écoles et établissements scolaires, en fonction de la situation sanitaire et de son évolution. Ces décisions seront prises avec les représentants de l'Éducation nationale et en liaison avec les collectivités locales. L'information est principalement assurée par les directeurs et directrices d'écoles. Il est également prévu que les sites internet des rectorats recensent les éventuelles fermetures et réouvertures d'écoles et d'établissements scolaires. Le ou les enfants qui développeraient le virus de la grippe A seront isolés de la classe et surveillés par un agent de la Ville, le temps que les parents viennent les récupérer.

Le mode de propagation du virus

- Par la voie aérienne, c'est-à-dire la dissémination dans l'air de virus par l'intermédiaire de la toux, de l'éternuement ou des postillons
- Par le contact rapproché avec une personne infectée par un virus respiratoire (lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main)
- Par le contact avec des objets contaminés par une personne malade

Les symptômes

Ce sont les mêmes symptômes que la grippe saisonnière. Après une période d'incubation qui peut prendre jusqu'à 7 jours, la grippe débute soudainement et peut se manifester par plusieurs symptômes (fièvre, mal de tête, fatigue extrême, toux sèche, mal de gorge, écoulement nasal, douleurs musculaires, symptômes digestifs, com-

me nausées, vomissements et diarrhées).

En cas de symptômes, contactez votre médecin traitant. Ne contactez le 15 qu'en cas d'urgence (difficultés respiratoires, impossibilité de contacter un médecin généraliste...).

Gestes de prévention

- Lavez-vous les mains systématiquement après avoir éternué, toussé et vous être mouché.
- Utilisez uniquement des mouchoirs jetables (le jeter dans une poubelle fermée).
- Couvrez-vous la bouche et le nez quand vous tousses ou éternuez : avec le bras ou la manche ou avec un mouchoir en papier à usage unique
- Nettoyer régulièrement avec un désinfectant téléphones, interrupteurs, claviers, poignées, plans de travail, etc.

500.000€ pour les écoles

En attendant le prochain gros chantier de rénovation globale d'un groupe scolaire, à savoir celui de Saint-Médard, l'action municipale profite des vacances estivales pour assurer l'entretien de toutes les écoles. Ce, à un niveau jamais atteint à Mont de Marsan. Tour des chantiers.

L'Argenté

Les peintures des plafonds ont été refaites, et différents traçages ludiques ont été réalisés sur la cour. À la maternelle, les stores ont été changés, certaines peintures refaites et les prises électriques sécurisées.

Le Peyrouat

Beaucoup de travaux de peinture (sanitaires des maternelles, salle de jeux, deux classes du primaire). Les toilettes du préau ont été réhabilitées, des stores ont été posés dans la salle de jeux et des rideaux dans la salle vidéo.



Maternelle du Centre

Les lignes téléphoniques endommagées au début de l'été par un violent orage ont été réparées. Des vestiaires et un bureau ont été refaits.

Le Beillet

La somme est conséquente - 70.000€ - mais l'investissement consistant en un agrandissement du préau était né-



cessaire, compte tenu du nombre d'enfants. Murs, sols et dortoires de la maternelle ont aussi eu droit à un coup de peinture, et des éclairages ont été refaits, tout comme le système d'alarme et la clôture côté stade.

Primaire des Arènes

80.000€ ont été investis sur l'agrandissement de la cantine, avec aménagement d'un nouvel accès et réfection des

cuisines (opération menée en parallèle de celle du self du collège Jean-Rostand par le Conseil général des Landes). En attendant la fin des travaux, pas tout à fait achevés à la rentrée scolaire, les repas des enfants se passent à l'ancien restaurant municipal (rue Pierre-et-Marie-Curie).

Autres interventions : réfection de la cour, étanchéité de la terrasse.

Le Carboué

L'éclairage du préau et son acoustique ont été repensés, la salle des professeurs et le parking (a u q u e l on accède désormais aussi par une bande cyclable, voir pages 10-11) refaits, tout c o m m e certaines peintures chez les primaires et maternelles (25.000€ ont été investis, hors parking). Lesquels auront bientôt un portail d'accès différencié.

Le Pégly

En primaire, l'investissement est de 54.000€, portant sur les extérieurs (peintures de la façade, menuiseries),



et les classes (tous les éclairages optimisés, système de chauffage revu). En maternelle, les efforts ont portés sur la couverture de l'ancien bâtiment et sur la salle de jeux.



Le Pouy

En primaire, la salle informatique, la cage d'escalier et une salle de cours ont été repeintes, de même qu'une classe de maternelle. Les sanitaires du préau ont été rénovés. 68.000€ investis.



Saint-Médard

Après le Bourg-Neuf, le futur gros chantier sera mené à l'école Saint-Médard (primaire et maternelle). Un concours d'architecte a été lancé, les travaux de rénovation devraient débuter pour la rentrée 2010.

mdm radio 101.7
Votre radio locale !

Radio MDM ouvre son antenne aux associations et à tous les acteurs locaux, pour mettre en valeur les initiatives, organiser dans l'agglomération du Mont de Marsan, culture, éducation, sport de loisir, et accompagner tous les événements exceptionnels.

EMISSIONS THÉMATIQUES
sur les questions locales, sport, culture, éducation, etc.

MUSIQUES ÉLECTRIQUES
avec des artistes locaux, régionaux, nationaux, internationaux.

Et retrouvez TOUS LES CONSEILS MUNICIPAUX de Mont de Marsan EN DIRECT sur 101.7 FM

Radio MDM (101.7) - 05 68 06 74 74 - www.radio-mdm.fr

Vous constatez un problème sur le domaine public
Signalez-le aux services de la Ville qui s'engagent à y répondre dans les meilleurs délais

ALLO MAIRIE

N° Vert 0 800 40 10 40
APPEL GRATUIT COUPON LES MOIS PROCHAINS

La Ville de Mont de Marsan propose aux Particuliers et Particuliers de signaler les problèmes constatés sur le domaine public de la Ville : problèmes d'éclairage public, trou dans la chaussée, les trottoirs en mauvais état, etc. Pour plus d'informations, contactez le service de la Ville au 05 68 06 74 74.



Nahuques : l'aire de jeux arrive

Lieu de rencontre multi-générationnel destiné prioritairement aux enfants, à tous les enfants, une aire de jeux doit obéir à de multiples objectifs. Ce sera le cas de celle de Nahuques.



L'aire de jeux doit être accessible aux poussettes et fauteuils roulants, aux plus petits, ainsi qu'aux vélos, trottinettes, patins à roulettes. L'espace doit aussi être végétalisé et ombragé, les jeux divers, fonctionnels, robustes, composés de matériaux résistants et faciles à entretenir, durables et composés de belles formes et de belles couleurs. Le projet d'aire de jeux de Nahuques envisage l'aménagement d'une zone de 1500 m², bien au-delà du strict espace de jeux qui sera de 511 m². Sont donc aussi compris un espace détente (794 m²) et un espace circulation de 200 m². A l'entrée et tout au long du parc animalier, des cheminements offrent aux visiteurs une promenade naturelle. Dans le même esprit, le projet poursuit la visite par une promenade ludique. Des allées bordurées avec des traverses de chêne en bois maintenant l'ambiance

du parc avec un accès facile au plus grand nombre. Les poussettes, petits vélos, fauteuils roulants ou personnes à mobilité réduite trouveront ainsi une aire de circulation appréciable, et disposeront d'accès directs aux aires de jeux. Les surfaces de réception des aires de jeux sont généreusement agrandies et traitées en sol coulé et en gazon synthétique pour faciliter l'entretien. Le plateau supérieur est réservé en espaces engazonnés destinés au repos, à la contemplation et à la surveillance. Il sera également précieux pour drainer naturellement les eaux de pluie. Les espaces de jeux comprendront deux zones, pour les 6-12 ans et les 2-6 ans, pour une capacité totale de 102 enfants (accueil adultes, comprenant 17 bancs : entre 100 et 150 personnes). Cette opération coûtera 150.000€ et sera réalisée en octobre 2009

DÉTAILS DES ESPACES DE JEUX

"Toile d'araignée" (pyramide de cordes de 6m, véritable défi pour les acrobates et où l'imaginaire est sans cesse sollicité), le "Nid des Oiseaux" (balançoire individuellement ou en groupe, assis, debout, allongé), "Savane" (cabane dans les arbres donnant un point de vue remarquable sur tout le parc, "Maison, jardin, animaux" (maison des Elfes, balançoire, marguerite géante pour se balancer à plusieurs), "A l'aventure" (matériaux en bois naturel FSC, acier galvanisé et cordages pour une intégration parfaite dans un environnement naturel), "Esprit cocooning" (plaques HDPE très colorées, de nombreuses ouvertures, au service de lignes courbes et douces qui donnent vie à des jeux de rôle à l'infini).

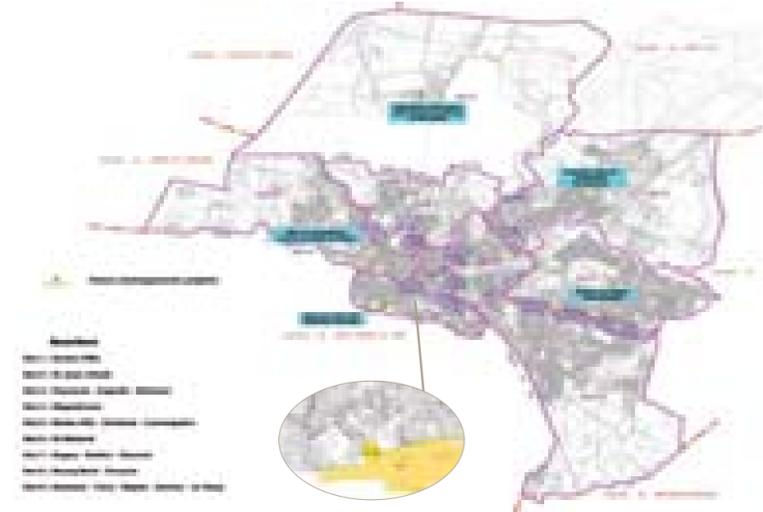
Qualité, sécurité et design sont les qualités premières et nécessaires qui ont privilégié le choix des matériaux : cordes pyramide composées de torons d'acier liés par induction aux fibres textiles (protection durable), bois certifiés F.S.C, panneaux HDPE (résistance aux impacts, teintés dans la masse, entretien facilité, 100% recyclable, formes variées), tubes et pièces en acier galvanisé à chaud, inox, laiton ou aluminium, visserie et chaînes galvanisées, ressort en acier inoxydable, cordes et filets de jeu en câbles de torons en polyamide tressée, noyau en fil d'acier. Les garanties des produits choisis sont de vingt ans.

Conseils de quartier : ça bouge !

D'ici la fin de l'année, les premiers projets d'investissements décidés sur proposition des Conseils de quartier vont être réalisés. En termes d'imagination, d'utilité et de sécurité, un premier exercice très encourageant !

Ces projets d'investissements ont été sélectionnés ainsi que la charte des Conseils de quartier le prévoyait. Chaque fois qu'une demande est remontée par un conseil, elle a fait l'objet d'une étude par les services techniques de la Ville pour analyser sa faisabilité et procéder à son chiffrage. Une fois en possession de cette étude, le Conseil de quartier est amené à délibérer à la majorité des 2/3 pour valider ou non cette proposition d'investissement, avec possibilité à tout moment d'affiner le projet via les élus référents et les services municipaux. Ce projet est ensuite soumis à l'approbation du maire et de ses adjoints. A ce jour, tous les projets présentés ont été validés, ce pour un total de 126.800€. En voici les détails :

- ▶ Saint-Jean-d'Août : mise en sécurité de l'accès au stade du Pégly (30.000€).
 - ▶ Hippodrome : réfection des chaussées des rues Charles de Marcy et Pat Kalley (20.000€).
 - ▶ Barbe d'Or : clôture de l'aire de jeux de Lasbordes (8.900€) et création d'un terrain de pétanque sur le même site (1.900€)
 - ▶ Arènes : "itinéraire cyclable rue Dubalen-Arènes" (65.000€), projet d'agrémenter l'espace vert situé devant l'IUT (1.000€).€
- Ces projets seront réalisés avant la fin de l'année civile. Des crédits sont également prévus pour l'aménagement de la place de Saint Médard pour lequel un concours d'architecture a eu lieu. Le début des travaux aura également lieu en 2009.



CONSEILS DE QUARTIER : LA PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN

Tous les mois, un bilan des questions posées par les habitants des quartiers via leurs conseils est dressé, avec les réponses qui sont faites par les services municipaux. S'il est impossible d'en dresser ici la liste exhaustive tant les requêtes sont nombreuses (elle sera par contre mise en ligne tous les mois sur le futur site internet de la Ville, www.montde-marsan.fr, dont le lancement est prévu pour janvier 2010), quelques extraits choisis expriment bien l'utilité de ces instances relais entre la Ville et la population. Plusieurs types de réponses sont faites. D'abord sur les compétences, par exemple pour des demandes de réfection ou d'aménagement de voirie n'appartenant pas à la Ville (ex : la CAM pour le bd Candau, l'OPD-HLM pour la rue Meuillet ou la rue des Lys

etc. ; dans tous les cas, les autorités compétentes sont alertés de ces requêtes). Autre scénario : une prise en compte des demandes dans les programmes de travail des services, en dehors des projets d'investissement des Conseils. Ainsi, des bancs et corbeilles à Nahuques, les problèmes de stationnement, enlèvement de billons et de souches, curage des fossés, taille des arbres, marquage au sol, vitesse excessive dans les quartiers etc. Les problèmes remontent, les bonnes idées aussi. Ainsi cette suggestion au printemps de deux habitants du quartier des arènes, de proposer la candidature du Plumaçon pour l'organisation du festival Art et Courage. Banco : la Ville venait de se porter candidate deux semaines avant ! Avec la suite positive qu'on sait.



Instaurés par la nouvelle municipalité, les conseils de quartier sont une instance consultative permettant d'éclairer les décisions du conseil municipal sur tout projet intéressant directement le quartier. Clé de voûte du dispositif de démocratie locale et de consultation des habitants, les conseils sont donc des lieux de concertation, d'échanges, d'expression et de proposition. Ouverts à tous, sans condition d'âge ni de nationalité, les conseils participent aussi à l'information des habitants sur les projets de la Ville, sont partie prenante dans l'animation des quartiers et facilite l'intégration des nouveaux arrivants. Rens. : **05.58.05.87.52**

LES CASTORS LANDAIS
6 place Saint-Roch
MONT-DE-MARSAN
☎ 05 58 75 05 85
50 ans d'activité
Construction de maisons familiales
LES MEILLEURS PRIX TOUT COMPRIS

PPM

INITIALEMENT, une enveloppe de 150.000€ en investissement et autant en fonctionnement avait été allouée aux Conseils de Quartier. A l'usage, les frais de fonctionnement s'avèrent moindres, au contraire des demandes d'investissement. 60.000€ du fonctionnement ont donc été basculés vers l'investissement, pour arriver à 210.000€ sur 2009.

PEINTURES - PAPIERS PEINTS
REVÊTEMENTS DE SOLS - VOILAGES
TISSUS D'AMEUBLEMENT - CONFECTION RIDEAUX
RÉFECTION FAUTEUILS - DÉCORATION

1646, avenue du maréchal Juin - 40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. 05 58 75 90 66 - Fax 05 58 46 12 97

Télex >>> enfants victimes de maltraitances. Inscrivez-vous comme demandeur d'emploi sur internet www.pole-emploi.fr et gagnez du temps ! >>> Annette Lubet, nouvelle présidente du Bridge club montois. >>> **Congrès départemental de la FNACA** les 3 et 4 octobre, au château de Nahuques. À cette occasion, une exposition est organisée à la Minoterie. >>> **Repas d'association** de l'association Amitiés Loisirs des Landes, le 11 octobre au château de Nahuques. Rés. : 05 58 06 41 40 ou 06 84 78 07 33 >>>

Voirie, réseaux aériens, pistes cyclables : concilier court et long terme

Peu à peu, la nouvelle politique de remise à niveau de la voirie montoise se met en route. Certes, il faudra plusieurs années pour rénover les 150 kilomètres de voirie communale et enterrer tous les réseaux filaires aériens. Pour y arriver en tout cas, une seule méthode : traiter les rues dans leur ensemble en coordonnant l'action de tous les acteurs (Ville, Régie des eaux, CAM, Sydec, ErDF et GrDF), en privilégiant matériels pérennes et, lorsque c'est possible, pistes cyclables. Tour d'horizon des chantiers en cours.

Avenue Eloi Ducom

► **Enfouissement des réseaux aériens.** Une des trois grosses opérations d'enfouissement des réseaux aériens avec la rue Cadillon et l'entrée ouest de la ville (avenue des Martyrs de la Résistance jusqu'à la place Saint-Louis). Sont concernés par cet enfouissement des réseaux aériens la téléphonie et l'électricité. Cette opération précède la rénovation du réseau d'assainissement.
► **Nouveaux candélabres.** Par la même occasion, l'ensemble des candélabres en béton de la rue ont été changés au profit de nouveaux plus esthétiques et performants.

d'Or et Saint-Médard, sa largesse permet d'envisager une voie cyclable qui sera réalisée dans quelques mois. En même temps que de nouveaux trottoirs.

Rue André Cadillon

► **Plus de fils aériens, nouveaux candélabres plus économes en énergie.** Là encore, les services techniques de la Ville ont profité de travaux de renforcement programmés par ErDF / GrDF (gérés par le Sydec) pour procéder à l'enfouissement de tous les réseaux aériens (éclairage public, télécom). De nouveaux candélabres ont été installés, sur poteaux ou en façades, avec la particularité d'un fonctionnement avec des ampoules LED. Cette nouvelle technologie, adaptée aux rues plutôt étroites (c'est pourquoi elle n'a pas été utilisée sur l'avenue Ducom), permet des économies d'énergie conséquentes, notamment après 23h lorsque la circulation est moindre.



► **Une piste cyclable pour relier les quartiers Est au centre ville fin 2010.** Liaison privilégiée entre le centre ville et les quartier Barbe

Avenue Pierre de Coubertin

► **Disparition des réseaux aériens.** Particulièrement utilisée par les Montois (accès direct au Centre hospitalier et au stade Guy-Boniface), cette avenue nécessitait un sérieux lifting que les services de la Ville ont une nouvelle fois programmé à l'occasion d'une rénovation des réseaux humides et de l'enfouissement complet des réseaux aériens.
► **Nouveaux trottoirs en béton désactivé et granulats apparents.** La réfection de la voi-



rie est pour sa part en passe d'être terminée fin septembre. Les trottoirs ont par exemple été refaits en béton désactivé, permettant de faire ressortir les granulats de cou-



leur gris, blanc et noir, dans le même esprit que l'entrée rénovée de la Chambre de commerce et d'industrie à quelques mètres de là. Ce type de revêtement est à la fois plus pratique, plus esthétique et plus pérenne que le traditionnel trottoir en tricouches. Il est également plus onéreux.



Les réseaux viennent d'être enterrés, dans quelques jours candélabres en béton et fils aériens auront disparu

► **La suite : une nouvelle voirie.** La réfection de la voirie de toute la rue Cadillon est d'ores et déjà programmée pour 2010.



Un léger aménagement paysager a été également prévu. Passés les trottoirs, les services techniques referont l'enrobé de la bande de roulement (en français courant : la route !) pour une réouverture de la voie fin septembre.



Impasse Carboué

► **Piste cyclable vers l'école.** A ce stade de la lecture, que du "classique" : enfouissement des réseaux, nouveaux candélabres, voirie entièrement refaite. Le plus : une bande cyclable desservant d'un côté la cité Maridor, de l'autre l'école du Carboué et la Maison du basket. A noter que le parking de l'école a également été refait.

► **A terme, une bande cyclable jusqu'au centre ville.** L'utilité de cette piste cyclable va bien au-delà des usages du quartier. En effet, l'idée sous-jacente de la municipalité est, dans un deuxième temps, de la poursuivre jusqu'au stade Guy-Boniface. De telle sorte qu'avec l'autre piste en cours de

conception rue Eloi Ducom (voir plus haut), c'est toute une bande cyclable qui permettra de relier directement le centre ville !



Rues de la Ferme et de la Forêt

► **Un quartier résidentiel transformé.** Mêmes opérations que dans les autres quartiers précédemment décrits : rénovation des réseaux humides par la Régie des eaux (voir



encadré), effacement des réseaux aériens (basse tension EDF, France Télécom), voirie entièrement refaite). Cette opération, qui concerne tout un quartier résidentiel au nord-ouest de Mont de Marsan, est terminée. A noter qu'elle concerne également l'impasse de la Ferme, dans la continuité de la rue du même nom.



Pour aller plus loin

Les retards accumulés ces dernières années dans le programme voirie de la Ville de Mont de Marsan expliquent que les travaux décrits dans ces pages fassent partie du programme 2008, terminé donc fin septembre 2009.

Ce programme comprenait trois grands chantiers de voirie, avenue Pierre de Coubertin (90.000€), rues de la Ferme et de la Forêt (180.000€) et impasse de Carboué (255.000€, avec nouvelle piste cyclable).

Egalement compris dans ce programme des opérations d'enfouissement des réseaux aériens, avenue de Coubertin (55.000€), avenue Eloi Ducom (88.000€), rue Cadillon (95.000€) et avenue des Martyrs de la Résistance (330.000€). Ces trois derniers chantiers seront logiquement repris en 2010 au niveau voirie.

Régie des eaux

► Eau potable :

Terminés : Avenue Clémenceau, Chemin Fleuri et rue Cadillon, Rues du Crouste et Mondiet

En cours : Avenue des Martyrs de la Résistance

A venir : Impasse Roger Valois, Rue du Mamelon Vert, Bd des Pyrénées (branchements), Rue du Pic du Midi (branchements), Avenue Eloi Ducom (tranche n°2)

► Le service d'assainissement



En cours : Avenue et Square du Bosquet. Les travaux d'assainissement démarrés le 10 août 2009, consistent à remplacer les anciennes canalisations vétustes par des tuyaux PVC d'un diamètre variant de 315 mm à 400

mm. L'ensemble des branchements existants sont repris jusqu'en limite de propriété avec la pose d'une boîte de visite. L'achèvement de ces travaux est envisagé pour le début du mois d'octobre 2009.

La régie rappelle que les maisons disposant d'un sous-sol raccordé à l'égout, doivent se prémunir des remontées des eaux, en installant sur leur branchement un clapet anti-retour et en prenant soins de dissocier les descentes de pluie vers des puisards.

A venir : Avenue des Martyrs de la Résistance.

Les travaux s'inscrivent dans le projet de réaménagement de la voirie sur l'entrée ouest de la Ville. Un démarrage est prévu en septembre 2009 avec la reprise de 2 tronçons d'égout présentant des désordres structurels. L'opération prévoit également de venir installer des boîtes de visite sur tous les branchements d'eaux usées de l'avenue. Le délai de réalisation est de 4 semaines.

► Rue Cadillon

Les travaux d'assainissement de la rue André Cadillon vont reprendre à partir du début du mois d'octobre 2009. Cette opération avait dû être suspendue fin

2008 de part la présence dangereuse des lignes électriques à l'aplomb du collecteur d'assainissement à remplacer.

Le déplacement de ces réseaux étant achevé, le chantier d'assainissement redémarre en direction du Chemin Fleuri pour une durée d'environ 8 semaines.

Place Serge Barranx, Rue Paul Banos, Passage Blanqui, Boulevard du Sénateur Daignez (partie)



▲ De haut en bas : Réseaux aériens rue Cadillon avant enfouissement / Comparatif anciens et nouveaux candélabres / Détail d'un candélabre LED / Trottoir tri-couches, moins pratique et pérenne sur les voies très usitées

COLAS
Sud-Ouest
TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS
451 Allée Lognon - B.P. 145 - 40090 SAINT-JAM
05 58 05 53 40 - Fax 05 58 05 53 49

Menuiserie aluminium
Neuf & Rénovation
Portes - Fenêtres
Vitrines
Portails
Véhicules roulants
LAND'ALU

Télex

►►► **L'hospitalisation à domicile** existe. L'HADMA - Hospitalisation à domicile Marsan Adour est une association créée en 2005 par les centres hospitaliers de Mont de Marsan et Saint Sever, les cliniques des Landes à Mont de Marsan et des Chênes à Aire sur Adour ainsi que des médecins, pharmacies et professions paramédicales. Rens. : 05 58 71 00 00 / courriel : contact@hadma.fr / site internet : www.hadma.fr ►►►

Bientôt une nouvelle crèche à Mont de Marsan Un bâtiment exemplaire

►►► 2008 : La Ville augmente la capacité du projet initial de reconstruction de la crèche associative Calin Caline sur le quartier du Peyrouat de 27 à 60 places, et fait appel à un programmiste ►►► 2.152.000 € : le coût final en TTC du projet. La Ville peut compter sur des subventions de la CAF (810.000 + 100.000€) et du Conseil Général (204.000€) et sollicite Europe, Etat, Région et CAM. ►►► Les travaux dureront 18 mois et débuteront en avril 2010 (préparation du site dès déc 2009)



Environnement : un bâtiment à énergie passive

► **Formes compactes, matériaux de filières locales, recyclabilité** : béton (structure, simplicité de mise en oeuvre, économie d'énergie, confort d'été par son inertie), façades en maçonnerie isolée par l'extérieur et complétées d'un parement variable en bois, matériaux naturels (zinc et bois nécessitant peu d'entretien et ayant un faible impact environnemental).

► **Chantier à faibles nuisances** : pas de terrassement massifs, gestion des déchets et tri à la source, plan de circulation des engins sur le site, nettoyage régulier des abords du site.

► **Gestion de l'énergie** : isolation performante, étanchéité à l'air, stabilité thermique naturelle en hiver comme en été, toitures-terrasses végétalisées, utilisation d'une ventilation double flux (avec récupération d'énergie à 90% d'efficacité), apports solaires passifs, évacuation des calories accumulées en journée estivale (surventilation nocturne, puits canadien), panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire, chauffage par chaudière à condensation, alimentée au gaz naturel, combustible le moins polluant (pas de risque de développement bactérien, aucune émission toxique), éclairage au LED, gestion de l'eau, toitures végétalisées.

Conçu avec les équipes éducatives, le cahier des charges de la future crèche obéit à un objectif principal, mis en oeuvre par le cabinet Pop Architectes : mettre l'enfant au cœur des préoccupations pour proposer les conditions idéales à son éveil. A savoir : sécurité, santé, confort et possibilités d'épanouissement.

Les postulats du bâtiment

Conçu avec les équipes éducatives, le cahier des charges de la future crèche obéit à un objectif principal : mettre l'enfant au cœur des préoccupations pour proposer les conditions idéales à son éveil. A savoir : sécurité, santé, confort et possibilités d'épanouissement.

► Pour cela, la fonctionnalité et la simplicité d'usage pour les personnels d'encadrement, la qualité des lieux de vie et l'ergonomie générale, ainsi que la lisibilité et la clarté pour les visiteurs, sont les éléments essentiels mis en oeuvre dans le bon fonctionnement du projet.

► Par ailleurs, dans le cadre de la rénovation du quartier, le projet se doit d'être un signal et de véhiculer une certaine image. Les matériaux et nos références sont choisis dans cette optique.

► La crèche exige la création d'un jardin le plus grand possible pour l'usage des enfants sur son site.

► La construction dans le cadre

d'une démarche environnementale, d'un bâtiment BBC à très faible consommation d'énergie, doit se faire sans pénaliser le fonctionnement optimal de la crèche grâce à des techniques simples et éprouvées. Le principe de base du bâtiment BBC est de concevoir une enveloppe compacte, à la géométrie la plus simple possible pour limiter les déperditions thermiques.

D'où les axes d'action suivants :

► Concevoir une façade principale permettant d'identifier clairement le projet sur la future avenue grâce aux jeux de pergolas et de matières/

► Favoriser au maximum la surface

du jardin en compactant au maximum le plan.

► Réaliser des formes simples, compactes, en favorisant l'orientation sur le jardin des unités d'accueil ;

► Organiser la crèche à partir d'une conception méthodique optimale des unités d'accueil : **lumière naturelle** dans les dortoirs et tous les espaces / liaison visuelle et fonctionnelle entre les salles d'éveil et avec les locaux annexes pour **faciliter la surveillance des enfants** / organisation des salles d'éveils en sous **espaces fonctionnels** clairs pour les repas, les jeux calmes ou le jeu / **ergonomie des équipements réservés au personnel** (hauteur des plans de

travail, agencement des salles d'hygiène, rangements, liaisons visuelles etc.) / **qualité et accessibilité des rangements** (étagères, espaces au sol pour le rangement des jouets, de meubles, etc.) / **fonctionnalité du lieu d'accueil des parents** avec des casiers traversants vers les salles d'hygiène, pour le dépôt des affaires de l'enfant (couches en particulier) / **relation directe avec les circulations** pour la livraison des repas, la récupération du linge sale, l'évacuation des déchets / **ouverture directe** et généreuse sur le jardin, prolongement naturel de la crèche.

La crèche

D'apparence minérale, elle est rythmée au nord par des redents/ jardins d'hiver colorés et au sud par des boîtes supportant des auvents. Située en rez de chaussée, elle constitue un socle pour la bibliothèque à l'étage : habillée d'un bardage bois qui réinterprète le bardage à couvre joint et évoque par son calepinage les colombages des maisons landaises, elle se pose sur l'ensemble et constitue le **signal attendu dans le quartier**.

Les unités s'organisent autour de la salle d'éveil qui occupe une **position centrale, en relation avec le jardin**. Depuis l'accueil, des rangements communiquent avec les salles d'hygiène.

Lors des changes, **les personnels de la crèche** n'ont qu'à récupérer dans les casiers les affaires déposées par les parents. Outre les casiers, l'accueil est équipé d'un plan de change, et de bancs surélevés pour habiller les enfants.

Le coin repas situé contre la circulation et éclairé par le lanterneau, est clairement identifié. C'est un espace dédié regroupant des rangements, qui sert aussi à organiser des jeux calmes à l'écart du reste de la salle principale. Cela rend possible l'orchestration des repas pour les uns sans déranger l'activité des

autres.

Les salles d'éveil, largement ouvertes sur le jardin, sont au centre du dispositif. Entourées par les dortoirs et les salles d'hygiène, elles sont organisées en sous espaces permettant **plusieurs activités simultanées dans l'unité**.

Les salles d'éveil d'une même unité sont par ailleurs jumelables et liées par des portes coulissantes, ce qui facilite la **surveillance en fin de journée** lorsque l'effectif du personnel est réduit.

Depuis les salles de propreté entièrement vitrées, on a une **vue panoramique sur l'ensemble de l'unité**. Il est donc facile d'encadrer en permanence les enfants. De même, les dortoirs sont reliables deux à deux et disposent dans cette configuration d'une ouverture directe sur l'extérieur. Chaque dortoir donne directement sur les salles d'éveil.

Le personnel de la crèche trouve les sanitaires directement accessibles depuis la circulation centrale, pour **limiter les temps d'absence**.

Les salles d'activités s'ouvrent sur le jardin, offrant vers l'extérieur un prolongement possible aux animations proposées.

La salle de psychomotricité séparée des unités permet une utilisation par des assistantes maternelles indépendantes de la crèche.



Un jardin partie prenante du bâtiment

► Toutes les unités de vie sont situées au rez de chaussée. Les enfants peuvent ainsi pleinement profiter du jardin ombragé (625 m² au sud, 84 m² au nord), faire du tricycle, du toboggan et des balançoires, jouer dans une cabane en bois et profiter des pelouses, du bac à sable... Par temps de pluie, un préau génère un espace tampon abrité entre les salles et l'extérieur. Il protège en outre du soleil pendant les périodes chaudes, participant à maintenir le confort dans les pièces. Toutes les unités sont conçues sur un modèle de fonctionnement similaire.

Parvis et bibliothèque

Le parvis : situé à l'est du bâtiment à l'abri des vents dominants, il donne au projet une qualité urbaine supplémentaire, une dimension de rassemblement. Il distribue à l'ouest l'entrée vers la cuisine et la crèche, et à l'est l'escalier menant à la bibliothèque, le local poubelle, le garage à vélo, et l'entrée du futur Point info familles.

Le local à vélo et le local poubelles sont situés dans des volumes en béton qui serviront à la fois à accueillir une signalétique et à cadrer visuellement le site. Ils supportent l'escalier d'accès à la bibliothèque et la passerelle qui traverse, formant un préau pour la livraison. Le bâtiment est ainsi accessible depuis le sud et l'est.

La bibliothèque : l'étage accueille la bibliothèque et les locaux communs au personnel de la crèche et de la bibliothèque. On y accède depuis la crèche par l'escalier central, depuis l'extérieur par l'escalier du parvis ou l'ascenseur accessible au public (uniquement pendant les heures d'ouvertures des services). Les locaux sont organisés autour d'un large espace central cloisonné par des portes limitant les accès selon l'organigramme prévu.

L'ascenseur donne l'accès à l'étage pour les handicapés, et permet de monter les repas depuis la cuisine. La bibliothèque, constituée d'un seul grand espace, s'organise le long de la façade sud et s'ouvre sur une terrasse pour les utilisateurs.

Les locaux du personnel, en accès direct à l'escalier et l'ascenseur via le palier, s'organisent pour favoriser l'éclairage naturel, et la possibilité d'utiliser une belle terrasse en toiture coté ouest lorsque le temps le permet.

Ainsi la salle de pause, s'ouvre directement sur l'extérieur. Havre de paix à proximité du travail, ces locaux permettent de s'extraire momentanément de l'agitation de la crèche ou de l'ambiance feutrée de la bibliothèque.



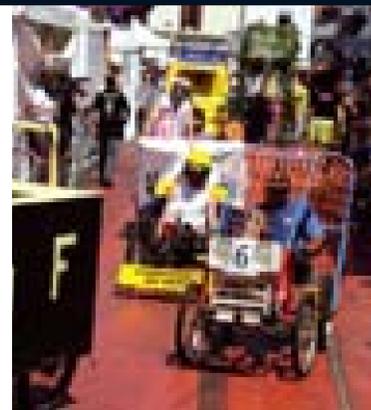
Le nouvel agenda culturel de la Ville : **détachez-le !!!**

Vous voulez communiquer un événement dans l'agenda culturel ? Faites-le nous savoir !
communication@montdemarsan.fr / tél. 05 58 05 87 02



Les fêtes côté jour ...

... côté nuit ...



www.visioplus.fr

VISIO Plus

- ENSEIGNE LUMINEUSE
- SIGNALÉTIQUE
- SERIGRAPHIE
- DÉCORATION VÉHICULE
- IMPRESSION NUMÉRIQUE
- OBJET PUBLICITAIRE

www.mont-de-marsan.fr www.saint-pierre-du-mont.fr

Tel. 05 58 00 00 42 42 Tel. 05 59 50 50 40



CLTDI

Nous valorisons vos déchets et recyclons vos papiers, cartons et plastiques.

Centre Landais de Tri des Déchets Industriels
300, rue Monge - 40090 SAINT-AVIT
(Proximité Epi, adjacent au Centre des Pompiers)
Tel. 05 58 85 29 74 - Fax : 05 58 46 39 17



►►► Journées portes ouvertes à la SPA les 3 et 4 octobre, lieu-dit Candille, route de Haut-Mauco, St Pierre du Mont. Tél. : 05 58 46 00 99. >>> La 20ème Semaine du Goût, qui donne l'occasion aux professionnels et au grand public, de se retrouver pour s'initier aux richesses du patrimoine culinaire français, tout en s'inscrivant dans le cadre d'un mode de vie équilibré, aura lieu du 10 au 18 octobre 2009. Programme montois à venir.►►►



... côté passion !



LES MEUBLES D'OCC
 Magasin rénové
 OUVERT TOUT L'JOUR
 Achat - vente - voir maisons
 paiement comptant
 déplacement gratuit
 Route de Bayonne - av. des Mairies de la Résistance
MONT-DE-MARSAN - 05 58 45 05 64



Renaissance

Suite à l'appel d'offres novateur lancé par la municipalité, un nouveau prestataire de services et la commission taurine, ont confectionné une affiche attractive qui a su séduire les aficionados et remplir tous les jours les gradins. Le résultat pour un coup d'essai est plus que prometteur : 5 corridas et 4 Grande Porte ! Un succès encore plus grand si on compte ceux du concours landais, de la course portugaise en nocturne, l'affluence et la qualité des novilladas matinales ! Par contre, on n'oubliera pas le très décevant cinquième lot du mardi 21 juillet, indigne du Plumaçon.

Les taureaux gris de La Quinta ont ouvert les festivités, avec un cartel à guichets fermés. Le public connaisseur a chaleureusement salué El Fundi qui revenait en piste après l'une de ses multiples blessures dans l'année la plus noire de sa carrière. Avec discernement les spectateurs lui ont pardonné ses modestes prestations. El Juli affronte rarement cet élevage au sang bleu de Santa Coloma. Le madrilène apprécie la difficulté et torée avec une précision remarquable ses taureaux aux charges profondes. El Juli construit deux faenas techniques, pleines de sensibilité et de domination qui ouvre la première grande porte.

Sébastien Castella marque son retour dans les arènes de Mont de Marsan d'un triomphe majuscule face aux Victoriano Del Rio. Sa volonté et sa détermination ont su commander ses deux opposants. Son flegme et son charisme ont touché l'assistance. La star française s'impose pour l'année prochaine.

Bravoure et caste avec les exemplaires toros de Fuente Ymbro qui ont donné un grand relief aux prestations des jeunes toreros Sergio Aguilar et Luis Bolivar qui sortent par la grande porte récoltant une gloire résonnant en Espagne et en Colombie.

Emotion extrême lorsque l'Orchestre montois joue l'hymne valencien pour saluer la sortie en triomphe d'Enrique Ponce. Le maestro de Chiva verse une larme... Pendant deux bonnes minutes à l'issue de sa deuxième faena, résonnent les cris de "Torero ! Torero ! Torero !". Car en plus, le public de Mont de Marsan est fidèle, sérieux et généreux. Il aime partager. Et saura se souvenir du meilleur !

Le village de bodégas a affiché des records d'affluence avec entre autres un happening pictural quotidien. Le peintre franco-sévillan Loren invitait les matadors du jour à immortaliser les traces longues et rondes laissées par leur muleta sur des toiles géantes... la fête réussie ! L'art planait dans et autour des arènes du Plumaçon pour marquer la renaissance des fêtes ! Vive(ment) Madeleine 2010 !

Agnès Perronet



Arte Flamenco



SAISON CULTURELLE 2009-10

Espace Mitterrand
LE Théâtre
Théâtre du Pégly



RÉSISTER, C'EST EXISTER
 Samedi 3 octobre
 Théâtre du Pégly, 20h30
 Après le succès de *Lettres de Délations*, François Boursier fait revivre dans ce spectacle les résistants et les justes qui ont fait basculer l'histoire et capotuler l'ennemi.

LES CHAISES
 Vendredi 4 décembre
 Théâtre municipal, 20h30
 Fondateur du théâtre de l'absurde, Ionesco est l'un des plus grands auteurs dramatiques de la seconde moitié du XXe siècle.

CHANDELLE
 Vendredi 9 octobre
 Théâtre municipal, 20h30
 D'après XV histoires de rugby Patrick Espagnet.

LE JOURNAL À QUATRE MAINS
 Vendredi 11 décembre
 Théâtre municipal, 20h30
 Mai 1940, deux sœurs, Benoîte et Flora écrivent leur journal, dans lequel elles vont consigner lucidité et humour cinq années de guerre, la libération et l'arrivée des américains à Paris.

TCHATCHADE DE MYTHOMANE
 Samedi 17 octobre
 Théâtre du Pégly, 20h30
 Christian Mazzuchini l'acteur et Serge Valletti l'auteur sont excellents dans le genre tortillas à gogo et sont à eux deux la joyeuse définition du festayre de théâtre.

L'EMPIAFFÉE
 Mardi 15 décembre
 Théâtre municipal, 20h30
 100% comique, Christelle Chollet nous embarque dans ce one-woman show unique et hors norme, alliant tubes de Piaf remixés et humour incisif.

JE M'VOYAIS DÉJÀ
 Mardi 10 novembre
 Espace Mitterrand, 20h30
 Enfin la comédie musicale avec les plus grandes chansons de Charles Aznavour, écrite par Laurent Ruquier.

SOIRÉE SURPRISE
 Samedi 19 décembre
 Théâtre du Pégly, 20h30
 Festayres, donnez-vous la main, et cheminez, cheminez vers le Pégly !

L'ODITION
 Samedi 14 novembre
 Théâtre du Pégly, 20h30
 Travail original mêlant univers burlesque, sonore et musical.

Laissez parler vos envies

Renseignements et réservations
 Boutique culture
 4 rue Robert Wiérick
 Tél. : 05 58 76 18 74
 boutique.culture@montdemarsan.fr



►►► **Téléthon 2009** : les associations et particuliers qui désirent s'engager pour l'édition 2009 qui se tiendra le week-end du 5 et 6 décembre prochains, sont invités à se rendre à une réunion publique le 7 octobre à 19h au château de Nahuques.
 ►►► **Rendez-vous citoyen** : **7/10**, 20h (Maison des Sports) / **jeudi 22/10**, 20h (Bar « Le Vincennes » - 55, avenue du Maréchal Foch) / **5/11**, 20h (Maison des Associations) - Bd de Candau) / **11/11**, 20h (Bar des Sports - Place Stanislas Baron) ►►►



Le rendez-vous du monde associatif



Publité

FRANCOY-OTZ
Buffets
Tapas
Pasta
Méchouf
Porciniens servis

Visitez notre site internet et calculez en direct vos devis

Charcuterie LARTIGAU
40000 MONT-DE-MARSAN
7 Place Saint-Roch
Tel : 05.58.45.02.02

Le Chinois gourmand Buffets asiatiques à volonté



Tout à volonté : de l'entrée au café en passant par les entrées froides, les entrées chaudes, les plats, les desserts, les glaces, la chantilly, la fontaine à sodas, le café, le thé, la fontaine à chocolat (le soir).

Nous vous proposons la formule complète du midi pour 12€ et celle du soir, dimanche midi et jours fériés pour 19€.
Les enfants (moins de 12 ans) profitent de formules selon leur taille.
Nous sommes les seuls à offrir votre repas le soir de votre anniversaire et nous sommes fiers de ne pas avoir augmenté nos prix depuis 3 ans.
Notre restaurant propose également selon le même principe "buffets" des plats à emporter : vous disposez de 3 tailles de banquettes de 3 à 6€, et vous réalisez vous-même votre choix de repas en remplissant vos banquettes parmi tous les buffets.



MONT DE MARSAN	PESSAC	ANGLET	CARCASSONNE
(face à Saint-Macou, et BUV) 1154 av du Maréchal Juin 05 58 06 49 49	(près Laro à Suzette et Penche) 1 av Antoine Brocquereil 05 56 07 35 35	(S402, derrière Saint-Macou) 49 av Jean Leon Laporte 05 59 42 05 63	(Direction Mazonel) 21 du Pont Rouge 04 68 72 00 00

Nous vous accueillons tous les jours :
le midi dès 11h30
le soir dès 18h30



►►► La foire aux bouquins de Mont-de-Marsan : dimanche 27 septembre, place Charles de Gaulle (devant le théâtre) ►►► Conciliateur fiscal des Landes : Vous pensez que votre situation fiscale n'a pas été appréciée correctement ou vous n'êtes pas satisfait de la qualité du service fiscal. conciliateurfiscal40@finances.gov.fr ►►► Mont-de-Marsan/Dax en bus pour 2 euros (du lundi au vendredi, 6 départs quotidiens dans chaque sens) ►►►

(il y a 55 ans...)

65^e anniversaire de la Libération de Mont de Marsan

À l'occasion de la cérémonie du pont de Bats du 21 août dernier, la stèle rénovée a été dévoilée. Elle rend hommage aux Résistants morts en défendant Mont de Marsan.

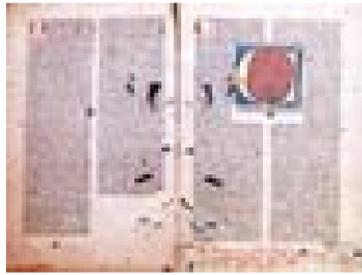
Le 21 août 1944, après le départ des Allemands de la base aérienne, les troupes de résistance font une entrée triomphale dans la ville. Mais la joie est de courte durée car, dans l'après-midi, une colonne allemande de 800 hommes et 35 camions venant de Dax et se dirigeant vers la préfecture est annoncée.

Un groupe d'une centaine d'hommes prend alors position aux abords de l'entrée ouest de la ville. Très rudes, les combats commencent à la limite de Saint-Perdon et de Saint-Pierre du Mont, se poursuivent avec acharnement autour du pont de Bats pour se terminer à l'actuel pont du Manot. C'est vers 23h que les troupes d'occupation décident de faire demi-tour. Grâce aux Résistants, les Allemands n'ont pas pu reprendre la préfecture landaise ni même simplement y passer. Malheureusement, cette victoire a un goût amer car quatre résistants sont tués au cours des combats : le capitaine Mellows (de l'armée britannique et non canadienne comme l'histoire le laisse entendre), le capitaine Croharé, l'adjutant-chef Clapot et l'adjutant Sidiot.

Très rapidement décidé par Marcel David, maire nommé après la libération de la Ville, l'édification d'une stèle commémorative a lieu dès la fin de l'année 1944. Elle n'avait jamais été rénovée. Un oubli aujourd'hui réparé.

(patrimoine)

Le trésor de la bibliothèque



À l'occasion des journées du patrimoine, le Musée Despiau-Wlérick et la bibliothèque municipale ont mis en scène quelques pièces rares de leurs collections dont un incunable, ouvrage rare et précieux, fleuron du fonds ancien de la bibliothèque.

Un patrimoine accessible à tous ! Tel était le thème des journées du patrimoine. La Bibliothèque en a profité pour sortir de ses réserves et présenter pour la première fois aux Montois un ouvrage exceptionnel : un des tout premiers livres imprimés, un incunable. Exceptionnel car ce livre est un objet patrimonial incomparable de par sa rareté, son âge, sa technique de fabrication novatrice pour l'époque mais aussi pour son esthétique qui le rapproche d'une œuvre d'art.

Les Montois ont ainsi pu admirer les écrits latin du Decreta basilienis et bituricensis quam pragmaticum vocant, glosata per magistrum Cosmiam Guymier, in utroque juré

licentiatum. Imprimé à Paris par Jean Bonhomme en 1486, cet incunable a été écrit par Cosma Guymier, chanoine de Saint Thomas du Louvre puis doyen de Saint Julien de Laon mais aussi conseiller et président aux enquêtes du parlement de Paris. Il avait la réputation d'un magistrat plein de lumières et d'intégrité. Son livre traite d'une ordonnance promulguée en 1438 par le roi Charles VII qui limite les droits du Vatican au profit du pouvoir royal.

Si les premiers textes imprimés sont un réel événement au XV^e siècle, la diffusion de la culture ne s'opère pas pour autant immédiatement par ce biais. Tout au contraire, la culture reste savante et élitiste : ouvrages en latin et prix élevés. Gageons que la présentation de l'incunable montois aura épanché la soif de savoir du maximum de Montois...

Qu'est-ce qu'un incunable ?

Un incunable (du latin incunabulum) est un livre imprimé entre la naissance de la typographie (1455) et l'année 1500. Sa mise en page imite généralement celle des livres manuscrits.

Les lettres sont Gothiques et le texte est sur deux ou trois colonnes. Le premier incunable connu est la Bible à quarante-deux lignes imprimée par Gutenberg en 1455.

(Il y a 150 ans...)

Un passage pas si imperial que ça !

En août 1859 le nouveau tracé ferroviaire entre Morcenx et Tarbes est inauguré par l'Empereur Napoléon III accompagné de l'Impératrice Eugénie (qui en 1861 donnera son nom à la nouvelle commune thermale d'Eugénie-les-Bains), en route pour bénéficier des bienfaits des eaux de la station pyrénéenne de Saint-Sauveur-les-Bains.

Un arrêt avec réception des autorités est prévu à Mont de Marsan le jeudi 18 août. Tous les Montois se sont démenés pour accueillir avec le plus de faste possible le couple impérial. Ainsi, afin que la foule puisse voir les souverains, le lieu de réception a été déplacé de la gare au passage à niveau de la route de Grenade. Un arc de triomphe monumental, œuvre de Louis Anselme Longa, y a été élevé. Des inscriptions de bienvenue ou d'intérêt local (« Assainissement et régénération des Landes », « Routes agricoles ») sont peintes.

Ce jeudi-là, malgré la chaleur écrasante d'août et le retard du train, la foule en attente du cortège impérial est toujours plus

nombreuse. Après des heures d'espérance et d'impatience, un coup de canon retentit : c'est le signal de l'arrivée du train. Dès lors tous les badauds Montois et des Landes se mettent en place : le maire prépare son discours, les derniers rangs se haussent sur des échasses, la musique commence l'air de la reine Hortense.

Le train passe... mais ne s'arrête pas !

À la suite d'ordres mal donnés ou mal reçus, le mécanicien ne savait pas qu'il devait faire halte au passage à niveau. La désillusion des Montois sera grande.

En manière de compensation, un arrêt impérial aura lieu au retour. Les décorations de l'aller seront réutilisées le 12 septembre à la gare. Cette fois, malgré un nouveau retard du train impérial qui obligera à décaler la cérémonie du matin à l'après-midi, la fête suivra son cours normal : discours du maire M. Lacaze, salutations du préfet, allocution du curé... et contemplation des « traits chanteurs » de l'Impératrice.

(archives départementales)

Les journées Francis Planté

Hommage au pianiste Francis Planté à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de sa mort.

Cet interprète d'exception, né à Orthez en 1839 et mort à Saint-Avit en 1934, a marqué de son empreinte l'histoire de la musique du XIX^e siècle, mais également celle du département des Landes où il vécut.

Par sa longévité, Francis Planté connut toute l'évolution pianistique de Moscheles, ami de Beethoven, aux grands pianistes du XX^e siècle tels Cortot ou Marguerite Long. Lui-même fut considéré comme l'un des plus grands pianistes de son temps, à l'égal de Liszt, de Thalberg ou d'Anton Rubinstein.

Les différentes animations proposées permettront d'évoquer la brillante carrière de Planté dans toute l'Europe au milieu des grands musiciens de cette époque, et d'expliquer ce que représenta son

aura pour toute une jeune génération de pianistes qui firent le pèlerinage de Mont de Marsan et Saint-Avit, avides de ses conseils.

Les Journées Francis Planté qui émailleront l'automne 2009 s'appuient sur 5 événements :
- Parution d'une biographie "Francis Planté (1839 - 1934) : Un siècle de piano", écrit par Roseline Kassap-Riefenstahl. Séances de dédicaces
- Conférence sur "Francis Planté : le roi des pianistes et l'ermite des Landes"
- Exposition "Francis Planté : Un homme d'exception"

- Publication d'une réédition d'un enregistrement du pianiste

- Organisation d'un récital hommage

Tous les détails dans l'agenda culturel



(conférence)

Féraud, l'homme d'acier



Une œuvre sur le rond-point de la route de Saint-Sever, une sur le rond-point de Coumassotte route de Bayonne mais aussi dans le jardin du Centre d'Art et d'autres encore dans des collections privées. Assurément les Montois ont un jour ou l'autre croisé ou entendu parler des « ferrailles » d'Albert Féraud.

Après avoir obtenu le Premier Grand Prix de Rome de sculpture en 1951, il exécute de nombreuses statues en pierre ou en bronze qui l'apparentent, par leur perfection formelle, au travail de Antoine Bourdelle ainsi qu'au sculpteur montois Charles Despiau. À partir de 1960, A. Féraud découvre les matières de récupération et son œuvre évolue vers une abstraction de plus en plus mar-

quée. Avec ses amis de la génération des « récupérateurs », parmi lesquels César, Poncet et Vieux, il trouve ses matériaux dans les casses de voitures ou les décharges industrielles. Il travaille le plomb, soude le fer, puis donne ses lettres de noblesse à l'acier inoxydable. Il est élu membre de l'Académie des Beaux-Arts à l'Institut de France en 1989.

Spécialiste des peintres de l'École de Paris et de la sculpture en France après 1945, Lydia Harambourg (historienne de l'art, critique d'art et correspondante de l'Académie des Beaux-Arts à l'Institut de France) viendra nous parler de ce sculpteur majeur du 20^e siècle disparu en janvier 2008. Lydia Harambourg n'est pas une inconnue pour les amateurs d'art Montois car elle a, à maintes occasions, écrit des articles sur les expositions du musée Despiau-Wlérick dans les colonnes de la Gazette de L'Hôtel Drouot.

Conférence « Albert Féraud » par Lydia Harambourg / Pôle Culture et Patrimoine
Présentation de deux œuvres de Féraud provenant d'une collection privée
Vendredi 6 novembre / Minoterie (salle Daumier) / 18h30 / entrée libre

(exposition)

Dessins inédits au Musée

En 1991, le musée Despiau-Wlérick reçoit tout un ensemble d'œuvres provenant de l'atelier bordelais du sculpteur Armande Marty, décédée la même année. Cet ensemble est composé de sculptures, de dessins et d'outils de sculpteur.

« un homme et une femme tenant une gerbe de blé », dessin préparatoire à la pierre noire, rehaussé de gouache brune et blanche sur papier vélin ocre rouge



Depuis lors, ces dessins n'avaient jamais fait l'objet d'aucune attention particulière. Avant toute présentation au public, il convenait d'envisager un travail de restauration pour remettre en état ces œuvres encore inédites (restauration qui a bénéficié du soutien de la DRAC Aquitaine et du Conseil général des Landes). L'exposition permettra de découvrir, outre de superbes dessins, l'univers artistique du sculpteur sous forme de dessins préparatoires, parfois de grandes dimensions, liés à des projets de décors pour plusieurs monuments et bâtiments publics de la région bordelaise. Ce sont notamment des illustrations pour les écoles élémentaires (écoliers, fables ...), salles des fêtes (instruments de musique, divinités du spectacle ...) et autres monuments commémoratifs. Par ailleurs, pour renforcer la singularité de ces dessins d'atelier, ils seront tous présentés sans montage, comme dans l'atelier. Enfin, cette exposition constitue un nouveau regard porté sur le riche fonds graphique entreposé dans les réserves du donjon Lacataye qui devient un élément important de développement de la collection du musée Despiau-Wlérick.

Exposition « Armande Marty (1909-1991) : dessins d'atelier »
17 octobre > 28 mars / Musée Despiau-Wlérick / 05 58 75 00 45
tous les jours 10h > 12h / de 14h > 18h (sauf mardi et jours fériés)
Visites commentées à 15h les jeudis : 22/10 - 19/11 - 10/12

Télex >>> Né d'un père picard et d'une mère haïtienne, montois depuis 3 ans, **Carlton Rara, sort « Peyi Blue », son premier album.** Un blues métissé, qui nous entraîne en voyage vers Haïti, terre maternelle qui coule dans ses veines >>> **Les prochains conseils municipaux** : 29 septembre / 17 novembre / 17 décembre / 19h / Salle du conseil municipal à la mairie >>> **Dédicace de livre** Biographie de Francis Planté par Roseline Kassap-Riefensthal / Librairie Lacoste / 11h >>>

Etat civil

Naissances

► **En Juin** : Quentin Lecomte, Ethan Magloire, Elise Pine-Canton, Gabrièle Pine-Canton, Josué Escudéro, Marco Gabet--Nieva
 ► **En juillet** : Arnaud Mathis, Hind Sensou, Lisa Bourgeois, Clara Dubourdieu, Julien Cazauran, Rayan Boutinane, Armand Duris, Evan Devise--Munoz-Segovia, Inaya El Bouanani, Mathéo Giapppecucci, Synaïe Flores-Campos, Lucas Champagne, Yanis Roché--Nogues,
 ► **En août** : Nathan Mahoudeau, Alizée Bec, Camille Mercier-Hoarau, Paul Mercier-Hoarau, Léo Gréber-Guillon, Lalie Dufroux, Kilyan Lant, Inès Bonno, Nizare Rezzaqui, Maydi Kaous, Léa Gavaud, Paloma Gauguey, Melika Water
 ► **En septembre** : Aya Prothée, Maylla Lamoraille, Lou-Ann Pesquidous, Lilou Larmandieu, Samuel Gérard, Meggy Lamberger, Peyo Assorichipy, Davency Philipot, Nolan Saint-Lo--Berrier,

Mariages

► **En juillet** : Nathalie Lombard et Nicolas Autié, Emilie Clément et Sylvain Nassiet, Anne Gruat et Laurent Goumy, Sonia Urbain et Daniel Deniset,
 ► **En août** : Delphine Bertin et Romain Mousset, Edwina Epinat et Alain Prevond, Nelly Sedze et Frédéric Gaüzère,
 ► **En septembre** : Karine Noury et Arnaud Roger, Valérie Reynes et Philippe Labat,

Décès

► **En juin** : Germaine Cantau
 ► **En juillet** : Lysiane Heurtebise, Odette Gac, René Rocher, Solange Lamorere, André Martin, Marcel Charlat, Alice Labarrère, Jean Rivet, Pierrette Soubieille, Sabine Dehès,
 ► **En août** : Marie-Jeanne Berdot, René Sanchez, Jacques Saint Guirons, Jean-Marie Tartas, Alain Guidolin, Colette Verplancke (épouse Bastard),

L'agendaSport

ATHLETISME, Stade montois

► **18/10** Foulées du Marsan
 Course sur route / Départ Leclerc, 9h30

BASKET FEMININ, Stade montois

Salle Jacques Dorgambide (Sarraute)
Equipe Nationale Féminine 3 - 15h30
 ► **10/10** (20h30) B. Comminges Salies du Salat
 ► **25/10** Anglet Côte Basque Basket
 ► **8/11** Castelnau Pomarez Chalosse
 ► **28/11** (20h) Tarbes Gespe Bigorre
 ► **20/12** Union Serenes Rodez

BASKET MASCULIN, Stade montois

Espace François Mitterrand
Equipe Nationale 3 à 20h
 ► **3/10** Jeanne d'Arc d'Oloron
 ► **17/10** Hagetmau Doazit Chalosse
 ► **31/10** Valence Condom Castera
 ► **14/11** Toulouse Basket Club
 ► **21/11** (Salle Barbe d'Or) : PL Lariche Lamartine Tours
 ► **5/12** Auch Basket club
 ► **12/12** Cahors Sauzet Basket
Cadets France
 ► **4/10** Union Correze Basket
 ► **18/10** La Rochelle Rupella 17
 ► **15/11** Boulazac Basket Dordogne
 ► **29/11** Tarbes Union Basket 65
 ► **13 décembre** : Saint Médard Basket
Minimes France
 ► **4/10** Beyssac Beaupuy Marmande
 ► **18/10** Tarbes Union Basket 65
 ► **22/11** (à Barbe d'Or) : Limoges CSP
 ► **6/12** La Rochelle Rupella 17

BASKET MASCULIN, St-Médard

Gymnase du Beillet
 ► **3/10** Amou 2
 ► **24/10** Bonnut
 ► **7/11** Prechacq

FOOTBALL, Stade montois

CFA 2 à 19h Stade de l'Argenté
 ► **24/10** Bergerac
 ► **14/11** Béziers A.S.
 ► **5/12** Cugnaux

Handball Stade montois

Salle de l'Argenté, 21h / 19h
 ► **17/10** Floirac (filles)/Girondins (garçons)
 ► **7/11** Mourenx (filles) / Lucq de Béarn (garçons)
 ► **28/11**Lège (filles) / Pessac (garçons).

RUGBY, Stade montois

Stade Guy Boniface
 ► **17/10 ou 18/10** Bordeaux
 ► **7/11 ou 8/11** Lyon
 ► **21/11 ou 22/11** Dax
 ► **12/12 ou 13/12** Pau

LE PASS...SPORT MONTOIS

Rens. : Service des Sports - Tél. : 05 58 85 85 90
BÉBÉS NAGEURS
 Pour les enfants âgés de 5 mois à 6 ans.
 1^{ère} période : 14/09/09 > 6/02/10

► Pour les 5 à 15 mois : mercredi 11h- 12h ou le samedi de 10h à 10h30
 ► Pour les 15 à 24 mois : mercredi 11h-12h ou le samedi de 10h30 à 11h
 ► Pour les 2 à 4 ans : mercredi 10h30- 11h
 ► Pour les 4 à 6 ans : mercredi 10h-10h30 (Présence obligatoire d'un ou des deux parents)

ÉCOLE NATATION ENFANTS

1^{ère} Période : 14/09/09 > 6/02/10
 Cours collectifs (plus de 6 ans non-nageur)
 Piscine municipale (rue Sarraute)
 Mercredi : 14h>15h / 15h>16h / 16h>17h

PASS...SPORT 6/10 ANS

1^{ère} période : 12/10/2009 > 6/02/2010
 Enfants 6 à 10 ans, (CP>CM2)
 Programme : écoles et presse (octobre)

PETITES VACANCES : LES 10/16 ANS Collégiens et lycéens

Pass...Sport Toussaint : 24/10 > 4/11
 Le programme : établissements scolaires et presse (3 semaines avant)
 Les inscriptions : service des sports (semaine précédent les vacances)
 Inscription : un ou plusieurs jours et une ou plusieurs activités.

PASS...EVASION POUR LES 10/16 ANS

Séjour ski alpin : vacances scolaires Hiver (1 semaine)

SORTIES PEDESTRE

Sorties de plaine à moyenne montagne (1 à 2 fois par mois)

ÉCOLE DE NATATION ADULTES

1^{ère} Période : 14/09/09 > 6 /02/09
 Mêmes conditions que pour les enfants.
 Tous les lundis 19h-20h (période scolaire)

PASS...SPORT GOLF

Découverte et initiation du golf
 Mardi 9h-12h ou 12h-14h ou 14h-17h.
 Mercredi 9h-12h. Jeudi 9h-12h ou 12h-14h ou 14h-17h.

REMISE EN FORME

Lundi de 9h à 10h ou de 10h à 11h

Tournois Sport Pour Tous

Entre octobre et juin, trois tournois sont organisés. Pour tout groupe de personnes appartenant à une même entreprise ou administration ou tout simplement constituant un groupe d'ami(e)s : basketballhandballfootball plein air

INSCRIPTIONS :

- Droit d'adhésion enfant 2,35€
- Bébés Nageurs 57,20€
- Période 6/10 ans 9,20€
- Ecole Natation Enfant 29,70€
- Activité Carte Petites Vacances 1,80€
- Droit d'adhésion adulte 4,05€
- Sortie Pédestre (sans transport) 6,40€
- Sortie Pédestre (avec transport) 15,20€
- Ecole Natation Adulte 36,30€
- Remise en Forme 27,50€
- Tournoi Collectif / personne 12,10€

Majorité municipale

Liste UnAutreMont2

Hervé Bayard, Bertrand Tortigue, Chantal Davidson, Chantal Lutz, Jean-Pierre Pinto, Eliane Darteyron, Edmond Hanna, Marie-Christine Bourdieu, Thierry Socodiabéhère, Chantal Couturier, Annie Hillcock, Jeanine Lamaison, Bernard Depons, Guilayne Nailly, Jeanine Boudé, Catherine Picquet, Arsène Buchi, Bruno Rouffiat, Farid Heba, Michel Mége, Jean-François Lagoeyte, Nicolas Tachon, Olivier Bousquet, Cathy Dupouy-Vantrepol, Claude Tauzy, Akia Lafont

contact@unautremont2.fr
 Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de ville

Opposition municipale

Liste Ville d'Avenir

Sophie Avant, Alain Baché, Ségolène Dauga, Abdallah El Bakali, Jean Philippe Guerini, Renaud Lagrave, Rose Lucy, Michèle Péguy

contact@ensemblepourmontdemarsan.org
 www.ensemblepourmontdemarsan.org
 Permanences en mairie au 2^e étage à gauche, le premier samedi de chaque mois.

Dessiner les contours de la ville de demain

Chères Montoises, chers Montois,

On dit souvent que quand une nouvelle équipe municipale est élue, les deux premières années de mandat sont consacrées aux études et à la préparation des grands projets. Les quatre années suivantes sont alors celles des travaux et de la réalisation de ces projets.

Ce temps des études est salubre. Il permet de penser au mieux les futurs grands équipements, de ne pas faire des erreurs dans la précipitation, mais aussi de mettre en place une vision globale de l'aménagement d'une ville. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : dessiner les contours du Mont de Marsan de demain.

En cette rentrée 2009, nous avons le plaisir de vous exposer un premier calendrier de réalisation :

- Crèche au Peyrouat : vous en trouverez la présentation dans ce journal.
- Stade Guy-Boniface : la rénovation complète des vestiaires et des tribunes seront terminées dans quelques jours.
- L'Entrée Ouest : nous vous avons présenté ce projet dans le dernier journal municipal. Les travaux sur les réseaux sont en cours, et les travaux de voirie

démarreront au printemps.

• Berges : le schéma directeur d'aménagement sera présenté le 6 octobre. Le premier coup de pioche est prévu pour fin 2010.

• Rénovation du Quartier Nord : la Zone d'Aménagement Concertée sera créée le 29 septembre.

• Voie Nord : les levés topographiques et les études sont lancées, les travaux démarreront mi-2011.

• Travaux dans les écoles : nous avons investi 500.000€ cet été, soit 2 fois plus que la moyenne annuelle du mandat municipal précédent.

• Travaux dans les quartiers : 210.000€ de travaux sont prévus d'ici la fin de l'année pour financer des opérations décidées par les Conseils de quartier ! Le visage de nos quartiers est en train d'évoluer... à votre initiative.

• Crématorium : à notre arrivée, nous avons choisi de ne pas poursuivre le projet de l'ancienne équipe, qui était pour nous démesuré, mal situé et qui ne correspondait pas aux attentes des associations de crématistes. Nous lancerons donc les travaux en septembre 2010 pour construire cet équipement à côté de l'actuel funéraire (qui sera pour l'occasion rénové).

Le visage de la ville de demain se matérialise au travers de nos grands rendez-vous... et des fêtes de la Madeleine. 2009 aura été l'année de leur renouveau ! Le tout s'est déroulé dans une ambitieuse chaleureuse et en toute sécurité avec le cœur de ville interdit à la circulation. En parallèle, le système de bus pour se rendre sur les lieux de la fête a connu un succès et une fréquentation allant même au-delà de nos espérances.

Vous avez été très nombreux à nous dire votre plaisir de voir les nouveaux aménagements, telle la place des arènes, le village gourmand à Saint-Roch, les manèges au Sablar... Les animations tout au long de la journée ont été très suivies et doivent encore être développées. Quant aux spectacles taurins, ils ont fait le bonheur des aficionados. C'est une feria dont on se souviendra et qui a contribué à la renommée de Mont de Marsan !

C'est aussi ça le Mont de Marsan de demain : une ville attractive, dynamique, agréable, familiale et sûre, où les équipements et les activités doivent répondre aux attentes de tous.

Une rentrée tendue

À l'heure de la rentrée, il est coutume de dresser des bilans exhaustifs des réalisations, de glorifier l'avancée des travaux, d'annoncer d'heureuses perspectives. Il l'est beaucoup moins de porter à la connaissance de tous les dossiers plus délicats. Le rôle de l'opposition -et nous le tiendrons- est de faire état de ces dossiers, ceux qui posent quelques problèmes aux citoyens montois que nous sommes et que vous êtes.

Commençons par rappeler que nombre d'informations importantes nous parvient par voie de presse et non, comme légitimement attendu, lors des commissions idoines ou des conseils municipaux. Ceci ne facilitant pas notre réflexion et nos éventuelles réactions.

Permettez néanmoins de vous présenter sous forme d'inventaire, quelques sujets qui nous préoccupent en ce début du mois de septembre.

Tout d'abord, nous sommes surpris de la satisfaction avec laquelle est présenté le compte-rendu des « nouvelles Fêtes de la Madeleine ». Pourtant, la formule new-look est loin de faire l'unanimité. De nombreuses associations, contraintes à déplacer leur lieu d'implantation, ont subi des pertes considérables par rapport aux années précédentes. Certains commerçants aussi, installés trop

loin du centre de la fête, n'ont pu profiter comme attendu de ces quelques jours de liesse. Quelques jours, moins deux jours !

Nous sommes aussi surpris de constater qu'aucun bilan sérieux n'a été effectué sur les samedis piétons. Pourtant, il nous semblerait opportun de prendre l'avis des commerçants, des associations et des usagers eux-mêmes en leur proposant par exemple un questionnaire de satisfaction.

Nous nous interrogeons également sur l'opportunité du déplacement du service enfance/jeunesse au Château de Nahuques, obligeant les parents à rompre avec la commodité d'accès de ce service en centre-ville.

Pour ce qui concerne les écoles montoises, nous apprenons, encore une fois par la presse, l'éventuelle fermeture d'un groupe scolaire. Ceci n'ayant fait l'objet d'aucune discussion ou débat.

Nous nous inquiétons également de l'annonce de la reconduction de la Fise Xperience pour laquelle la participation financière s'élève à 120 000 euros, alors que nous attendions la construction du skate-park pour un montant équivalent. Enfin, nous sommes stupéfaits d'apprendre qu'un dossier qui avait été vilipendé pendant la campagne électorale

revienne dans l'actualité. Nous voulons parler bien-sûr de la construction du crématorium. La majorité municipale prendrait-elle comme livre de chevet le programme de l'opposition ? Nous attendons avec une égale impatience la réouverture du dossier sur la géothermie !

Outre ces interrogations, nous continuerons à montrer notre attachement à travailler sur les dossiers importants pour notre ville, dont la plupart d'ailleurs, avaient été initiés par l'ancienne équipe municipale : les aménagements rendus nécessaires par l'arrivée de l'autoroute et de la LGV, le programme de réhabilitation du quartier nord ainsi que le travail entrepris sur les entrées de ville.

Pour finir, nous vous invitons à vous mobiliser avec nous le samedi 3 octobre, Place de la Mairie, pour la votation citoyenne contre la privatisation de La Poste - votation que la majorité a refusé d'organiser et même de porter à l'ordre du jour du prochain conseil municipal -. Nous pensons que La Poste, service public de proximité pour tous les montois, est aujourd'hui menacée par sa privatisation, nous sommes donc mobilisés sur ce sujet.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée.

6^e AFICION ADOS

Prix littéraire

2009
2010

MONT
MARSAN



Bibliothèque municipale
TEL 05 58 46 00 43



Illustration: m. d'Arborea / art